



Question sur construction de bassin de rétention d'eau

Par **RoLoaD**, le **06/06/2010** à **04:59**

Bonjour,rnrnrnActuellement je suis à l'étranger, rnJe viens d'apprendre que des voisins en France veulent construire un bassin de rétention d'eau.rnJe vis dans un petit village de moins de 300 habitantsrnrnMais le soucis, le bassin de rétention d'eau va être construit dans un champ du fermier .. peut-ont tenter d'annuler les travaux ? (le champ est juste derrière ma maison)rnje trouve dommage de gâcher le paysage, je n'ai que 17 ans mais je trouve déroutant qu'ils construisent sans demander l'avis des riverains.rnPuis après, il n'y a pas que le paysage, et les moustiques ?rnPeux t'ont négocier légalement , qu'ils doivent s'occuper du bassin correctement ?rnje ne veux pas devoir rester chez moi en Été a cause des moustiques.rnrnJe sais bien que je pose en question gratuite , et je ne risque pas d'avoir de réponse avant 1ans ? 2 ans ? voir jamaisrnJe tenterais tout pour annuler les travaux légalement.rnSi vous pouviez m'aidez je serais ravi.rnJe vous remercie d'avancernJe veux juste aider mon entourage qui ne se pré-occupe pas maintenant du bassin, et quand il sera fini, ils comprendront trop tard que le paysage sera gâcher + nuisance des moustiques.rnrnCordialement François